

Le travail comme enjeu de santé

Jean-François NATON est Conseiller confédéral de la CGT

**C'est le pouvoir d'agir sur son travail qui influe sur la dynamique de santé.
Il n'y aura pas de transformation sociale sans transformer au préalable le travail.**

Partir du travail pour repenser notre politique globale de santé : c'est l'ambition de la CGT qui préconise que ses organisations s'y impliquent plus efficacement, notamment via les CHSCT, et propose d'autre part une autre gouvernance du système. Explications.

1. Pourquoi pensez-vous qu'on ne peut dissocier santé au travail et santé publique et qu'une politique de santé globale doit être menée ?

Nous touchons un point essentiel d'une évolution dans la politique revendicative de la CGT. Pendant de trop nombreuses années, nous avons vécu avec d'un côté une politique revendicative de santé publique et de l'autre une approche spécifique, nécessaire mais parcellaire, de la santé au travail. L'individu est un. Nous ne pouvons plus le couper en tranches, certaines relevant du travail, d'autres de la vie courante. L'individu travailleur construit aussi sa santé dans et par le travail : L'enjeu de la santé au travail doit être un des déterminants, et si possible exemplaire, d'une politique de santé publique. Ce « renversement », il aura fallu 10 ans pour le concevoir et, progressivement, le faire prévaloir, notamment sous l'impulsion et l'autorité de Daniel PRADA. Il implique des transformations dans notre démarche revendicative : nous avons commencé à les introduire lors du dernier congrès, nous voulons aller plus loin avec le prochain.

Il nous faut sortir du caractère statique du concept de santé de l'OMS – un bien-être physique, psychique et social - pour le réinterpréter à la lumière de la philosophie de G. Canguilhem : : *« Je me porte bien dans la mesure où je me sens capable de porter la responsabilité de mes actes, de porter des choses de l'existence et de créer entre les choses des rapports qui ne leur viendraient pas sans moi »*. Le pouvoir d'agir sur son travail influe sur la dynamique de santé.

Notre évolution s'est faite par paliers. Le premier choc a été l'échec relatif en 2003-2004 des combats contre la réforme de l'Assurance maladie et, plus largement, sur l'évolution du système de la Sécurité sociale : à peine un tiers de nos organisations s'était alors mobilisé. Ce constat a accéléré le renversement : si nous voulions aborder les enjeux de santé et les enjeux de Sécurité sociale, il ne fallait pas isoler la santé en la sortant des problématiques revendicatives de l'entreprise, mais la réintroduire à partir de l'enjeu du travail. Nous avons alors décliné toute une palette de propositions. Dans le même temps s'est intensifié le mal travail et sa révélation à travers les pathologies du stress, jusqu'à la violence paroxystique des suicides sur le lieu de travail. Il fallait bouger notre pratique sur le terrain. Parler du travail, ce n'est pas « philosopher » dans le vide, c'est penser pour agir. Et pour cela, il fallait mieux comprendre ce qui se jouait dans le travail. D'où la mise en place de nos séminaires sur « travail et émancipation » associant des dirigeants de la CGT et des chercheurs pluridisciplinaires, avec l'ambition partagée **d'ouvrir le**

dialogue entre ceux qui produisent des connaissances à partir d'une démarche scientifique informée et rigoureuse, et ceux qui forgent un savoir et un savoir-faire à partir de pratiques et de réflexions militantes. Dans le même mouvement, un travail exemplaire a été mené par l'UCR (Union Confédérale des Retraités) pour préparer leur congrès de La Rochelle sur la thématique « bien travailler pour bien vieillir ». Cette démarche remettait les pendules à l'heure : on ne peut pas parler de la retraite, du vieillissement, sans parler du travail. Les inégalités sociales produisent aussi des inégalités de santé qui se nourrissent du mal travail. Une frange importante d'ouvrières et d'ouvriers, d'employées et d'employés sont plus rapidement en incapacité de travail et en invalidité avec une espérance de vie limitée : plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte, voilà épinglé l'échec principal de trente années de politique du travail et de la santé.

2. **Comment les CHSCT peuvent-ils participer à cette prise en compte et remettre le travail au centre ?**

Nous sommes partis de cette lumineuse révélation : si nos aînés nous ont appelé Confédération Générale du Travail, c'est bien pour quelque chose ! Nous sommes nés pour combattre les inégalités mais aussi pour comprendre et transformer le travail. Nous l'avons en partie oublié ces 30 dernières années... Nous nous sommes éloignés des fondamentaux. Il n'y aura pas de transformation sociale sans transformer le travail. Et nous avons un formidable outil au service de cette ambition : le CHSCT. En réévaluant le travail, on repositionne le CHSCT comme l'un des déterminants de notre démarche revendicative dans les boîtes. Or le CHSCT est souvent l'oublié, le parent pauvre. Pourtant c'est avec lui que nous pouvons comprendre ce qui se joue dans le travail, et passer à l'offensive. Le CHSCT doit fonctionner en prise directe avec l'organisation syndicale, il ne doit pas être « sous-traité ». Ce doit être le lieu d'une investigation sur le travail réel, auprès duquel se « ressource » la direction du syndicat. Ce qui nous a amené à proposer, à la conférence sociale, et à la conférence environnementale, de conquérir le droit de tous pour tous : il faut ouvrir le droit aux CHSCT à l'ensemble du monde du travail. Obtenir, gagner le droit de comprendre pour agir sur le travail : c'est un des sauts démocratiques nécessaires à la sortie de crise. Il nous faut inventer des temps et des lieux qui permettent aux travailleurs de pouvoir dire, penser et agir sur le travail : un CHSCT de site, de zone... Il faut bâtir des institutions en prise avec la vraie vie au travail, au plus près du lieu de travail, à l'écoute active des travailleurs eux-mêmes.

3. **Comment structurer tout cela pour agir sur le travail au sein d'une politique plus globale de la santé ?**

Comprendre que « *l'univers de la santé au travail va changer de visage dans les ébranlements en cours* » et que c'est bien l'ensemble des organisations, des institutions, les universitaires, scientifiques et préventeurs, le monde du travail dans son entier qui se trouvent au cœur de la « collision ». La crise actuelle prend aussi sa source dans cette maltraitance du travail et des travailleurs et elle contribue à en accentuer les méfaits.

Les tendances observées depuis une vingtaine d'années sont celles d'une augmentation exponentielle des troubles consécutifs au mal travail (TMS, Cancers, RPS). L'évaluation des risques d'atteinte à la santé au travail se complexifie et nécessite que soient mieux cernés les risques émergents, les maladies à effet différé, l'étiologie des maladies

multifactorielles. La mobilité de salariés de plus en plus nombreux, dont celles des salariés « atypiques » souvent en situation de précarité, nécessite de créer les conditions d'un suivi longitudinal et de la traçabilité des expositions.

Nous avons donc réfléchi non pas à défendre le système existant mais à une organisation qui puisse le dépasser. C'est cela aussi le renversement !! Comment faire travailler ensemble les acteurs du système ? Comment donner de la cohérence à l'action ? Comment fixer les priorités et évaluer les résultats ?

Se pose comme une urgence et une évidence la mise en œuvre d'une autre politique du travail et de la santé, où le rôle et la place de la Sécurité sociale sont primordiaux. C'est le cœur de nos propositions pour sauver la médecine du travail en la sortant de son isolement, tout en réaffirmant sa spécificité et en revalorisant son image. Nous devons faire travailler l'ensemble pluridisciplinaire des acteurs de la santé au travail au service du monde du travail. L'émergence d'un pôle régional de responsabilité et de pilotage, associant l'Etat (via les DIRECCT) et la Sécurité sociale (via les CARSAT), impliquant l'ensemble des acteurs du système, est nécessaire à sa lisibilité et à sa cohérence. Dans cette optique, nous devons aussi pousser la réflexion sur la place et le rôle des ARACT et de leur fonctionnement en réseau. Cette dynamique à impulser doit relever des conseils régionaux de prévention des risques professionnels (CRPRP) : ils doivent s'affirmer comme les lieux dans lesquels s'analyse et se définit la politique de santé et de travail en territoire. En instituant le travail et la santé comme dimension majeure du dialogue social et de la santé publique, les CRPRP doivent être à l'initiative pour promouvoir le point de vue de la santé au travail auprès des agences régionales de santé (ARS), institutions aux missions ambiguës et à la gouvernance problématique.

4. Quel rôle central pourrait alors tenir la sécurité sociale et selon quelle gouvernance ?

Les organisations de la CGT sont lancées dans la bataille de la reconquête de la Sécurité sociale. Siège d'un débat intense sur les rapports entre travail et santé, la branche AT-MP de la Sécurité sociale devient de fait un des lieux déterminants de l'élaboration d'une politique de transformation, d'autant qu'elle est déclinée en région au sein de ce qu'on appelle les CARSAT. L'autre atout de la branche AT-MP est d'être structuré simultanément autour des enjeux de métier (par branches professionnelles avec les CTR) et des enjeux territoriaux (avec les commissions régionales AT/MP). Cette architecture correspond pleinement à notre démarche revendicative qui est de travailler les enjeux du professionnel dans une visée territoriale...

La branche AT-MP (et sa déclinaison en CARSAT) est l'un des derniers lieux de la Sécurité sociale avec encore une configuration de face à face avec le patronat, sans intermédiaire. C'est là que se joue la peau des salariés, la peau des dépenses de santé et donc la peau du financement du système. Ce financement relève à la fois de la responsabilité des employeurs (c'est toute la bataille autour de la reconnaissance des maladies professionnelles et des accidents du travail) et de la démarche de prévention. Le pari du renversement est bien d'agir sur les causes en priorité en ne se contentant pas de la seule réparation. Reconquérir la Sécurité sociale ce n'est pas seulement une affaire de

financement mais aussi une affaire de prévention, d'action sur ce qui cause les dégâts de santé.

La Sécurité sociale a la vocation et la mission de tenir fermement les fils qui relient santé au travail et santé publique. Nous avons conscience d'être seuls pour l'instant à porter cette visée « révolutionnaire ». Mais ce n'est que partie remise car l'avenir est à une réévaluation du travail, facteur de production éminemment renouvelable pour ne pas dire inépuisable et facteur de socialisation indispensable à toute conception du développement durable. Dans ce cadre, le concept de Sécurité sociale est destiné à redéployer toutes ses potentialités, et notre organisation continuera à lutter pour qu'il recouvre sa fonction fédératrice et intégratrice au service du monde du travail.

Encadré de référence

La responsabilité des employeurs est engagée pour qu'enfin les droits de tous pour tous soient une réalité au sein des entreprises et que partout s'intensifie le débat sur la qualité du travail lui-même.

Parler du travail, c'est oser aborder un objet dont le travailleur est le sujet, un ensemble complexe pétri d'engagements de soumissions et de résistances, une activité mise sous pression porteuse d'exigences qui souvent contrarient ou même dénaturent ce que les travailleurs s'efforcent de mettre d'eux-mêmes dans leur travail.

Travailler ne peut se limiter à assurer ce qui est prescrit par l'échelon supérieur.

Travailler, c'est gérer une quantité de dilemmes éthiques qui ne sont pas présents dans les consignes. Travailler, c'est mobiliser ses compétences, sa sensibilité et ses valeurs pour donner forme humaine à l'activité. Travailler, c'est affirmer une responsabilité une autorité au regard de l'expertise acquise.

La qualité du contenu du travail, de son organisation, doit être approchée, en ne s'interdisant pas a priori d'évaluer la qualité des relations sociales au travail et notamment le sort réservé à la parole du travailleur sur son travail : « soigner » le travail c'est répondre tant à l'interrogation sur « le pourquoi je fais » qu'à celle du « comment je fais ».

Les drames écologiques, sanitaires comme la progression des maladies professionnelles et des accidents de travail le démontrent, ne pas écouter le travailleur pour entendre, c'est-à-dire comprendre, ce que lui seul sait du travail, c'est de fait évacuer une approche essentielle de la qualité du travail.

Le travail est le secret de la dynamique de l'entreprise, non pas comme mode universel d'échange et de production dédié à la seule recherche du profit, mais comme « *collectif dédié à l'innovation et au développement commun sur le long terme(...) fondée sur ses capacités à produire de nouvelles technologies et de nouveaux services, donc à créer, en interaction avec la société, des mondes nouveaux* ». L'interrogation sur le sens, la connaissance et la reconnaissance des situations de travail est une condition de l'affirmation de cette vision d'avenir de l'entreprise. Le dernier sondage publié sur les motivations de l'engagement des salariés en témoigne.